

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34



@Rennes_presse

Vendredi 19 novembre 2021

Contrat de coopération

Un séminaire entre les 16 EPCI de l'aire urbaine de Rennes pour travailler sur de nouvelles coopérations territoriales

Ce vendredi 19 novembre 2021 s'est tenu, au Sabot d'Or à Saint-Gilles, un séminaire de travail dans le cadre du Contrat de coopération à l'invitation de Nathalie Appéré, Présidente de Rennes Métropole, et de Ludovic Guillaume, secrétaire général de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, auquel ont participé les présidents, vice-présidents sectoriels et techniciens des 16 EPCI (Établissements public de coopération intercommunale) de l'aire urbaine qui participent à cette démarche de coopération territoriale.



Les présidents des EPCI ©Arnaud Loubry – Rennes Ville & Métropole

Initié en 2017, le Contrat de coopération met en dialogue ces territoires sur les enjeux de mobilité à l'échelle du bassin de vie de Rennes, qui correspond à la réalité vécue par les près d'un million d'habitants du territoire. Cette démarche a été mise en place avec l'État, à l'occasion de la signature du Pacte Métropolitain d'Innovation entre Rennes Métropole, la Région Bretagne, et la Caisse des dépôts et consignations.

Ce séminaire entendait ainsi à la fois mettre en lumière les interactions (mobilités, démographie, emploi, économie, ressources...) entre ces territoires, permettre l'expression de chacun quant à ces attentes et ces souhaits de coopération territoriales et confirmer l'intérêt de jouer collectivement et de manière coordonnée pour relever les enjeux actuels.

Coopérer pour faire face aux enjeux communs

Le Contrat de coopération est un cadre de réflexion et de travail dans lequel sont pleinement impliqués à la fois les élus et les techniciens des EPCI, les services et directions de l'État, les opérateurs de l'État (ADEME ou Banque des territoires), et les services de la Région et du Département d'Ille-et-Vilaine. Différents partenaires sont également associés à la démarche, en particulier l'Audiar, l'agence d'urbanisme de Rennes.

C'est ce cadre de travail qui a permis de mener à bien des projets, des expérimentations ou des études afin d'avancer collectivement sur des réflexions communes, par exemple autour du covoiturage, du coworking ou encore de l'autopartage.

"Transports, emploi, gestion de la ressource en eau, les grands enjeux auxquels nous sommes confrontés dépassent les frontières administratives. Au-delà de nos compétences respectives et des outils existants, renforcer les coopérations est aujourd'hui une nécessité. C'est le sens du travail que nous menons ensemble et de cette matinée. "

Nathalie Appéré, Présidente de Rennes Métropole

De nouveaux axes de coopération territoriale

Depuis la fin de l'année 2020, Nathalie Appéré, Présidente de Rennes Métropole, a organisé des déplacements et rendez-vous bilatéraux avec chacun des présidents des intercommunalités participant au Contrat de coopération. Le dernier rendez-vous s'est tenu à Liffré le 12 novembre dernier. Ces échanges ont permis de faire émerger plusieurs pistes de réflexions.

Le séminaire organisé ce vendredi 19 novembre entendait mettre en commun ces réflexions bilatérales afin de faire émerger de nouveaux axes de coopérations territoriales :

Les mobilités

Domaine de coopération qui a initié la démarche en 2017, la question des mobilités reste une thématique sur laquelle les 16 EPCI continueront de réfléchir, et ce d'autant plus que l'ensemble des EPCI ont désormais tous la compétence mobilité.

L'aménagement et le développement économique

Les travaux relatifs au coworking initié dès 2017 ont permis les réflexions en germe dans les territoires en vue de développer des tiers-lieux. La mise en réseau des espaces de coworking publics et privés s'est traduite concrètement en septembre 2021 par [le lancement de la plateforme collaborative bureauxarallonge.fr](#).

Les transitions écologiques et environnementales

La question de la ressource en eau, de la qualité de l'eau, du développement d'une agriculture raisonnée, et plus largement de l'alimentation est essentielle et partagée par l'ensemble des EPCI. C'est en ce sens qu'[une nouvelle étape a été franchie au début de l'année 2021 avec le renforcement de la coopération en matière de politique de l'eau](#).

Le tourisme

Faire connaître les offres, valoriser respectivement les territoires auprès des territoires voisins : autant d'enjeux qui guident une coopération plus resserrée pour valoriser la richesse des territoires.

À l'issue de ce séminaire de travail, au cours duquel près d'une centaine d'élus et techniciens ont travaillé sur chacun de ces sujets, de nouvelles pistes de coopérations ont émergé sur chacune de ces thématiques. Nathalie Appéré a donné rendez-vous aux participants, début 2022, en vue d'aboutir collectivement à une nouvelle feuille de route des coopérations territoriales.



Des ateliers étaient organisés par thématiques © Arnaud Loubry – Rennes Ville & Métropole


